

TABLEAU DES INDICATEURS DU CONTRAT DE BASSIN DE L'HAUTIL

PERIODE 2011-2016

	Objectifs	Résultats visés	Priorité de l'action	Indicateurs d'action	Indicateurs d'effet
Objectif A: Amélioration de la qualité physico-chimique soutenant la biologie					
A.1.	Fiabilisation du fonctionnement du système de collecte et de transport des effluents		P1		
A.1.1.	<i>Éviter les apports d'eaux claires météoriques aux réseaux de collecte eaux usées Éviter la pollution du milieu par la saturation des réseaux et des ouvrages en temps de pluie, Éviter l'engorgement des ouvrages (postes de refoulement, déversoirs d'orages) et l'arrêt des pompes (PR)</i>	100 % de mise en conformité des branchements des particuliers et des établissements publics (code santé publique, code de l'environnement) moins 80% d'eaux claires météoriques d'après l'étude temps de pluie 2005 (surfaces actives raccordées par mise en conformité des branchements, déconnexion des eaux pluviales)	P1	nombre de mises en conformité de branchements (en EH)	Rejets directs en Seine évités (en EH supprimés)
A.1.2.	<i>Éviter les apports d'eaux claires parasites d'infiltration</i>	Communes	P1	ml de réseaux réhabilités nombre de sources/rus déconnectés	/
A.1.3.	<i>Réduire la fréquence des déversements directs en Seine: Point de rejet Usine à gaz Point de rejet des Migneaux Point de rejet de la branche Meissonnier/blanche de Castille Point de rejet Chanteloup Point de rejet Triel Point de rejet bassin de collecte Carrières sous Poissy, Saint Louis</i>	SIARH Communes	P1	ml de mise en séparatif ouvrage BSR réalisé	/
A.1.5.	<i>Anticiper les besoins en assainissement générés par l'urbanisation croissante à venir: Prévoir les travaux à réaliser sur les réseaux du SIARH pour accueillir les futurs effluents (augmentation de la capacité) pour permettre la perennisation des systèmes d'assainissement et de l'urbanisation</i>	SIARH Communes	P1	lancement de l'étude	/
A.2.	Gestion et traitement des eaux pluviales		P1		
A.2.1.	<i>Gestion du ruissellement à la source: limitation des impacts par temps de pluie</i>	Communes Conseil général EPAMSA	P1	nombre d'actions	qualité chimique de la Seine
A.2.2.	<i>Dépollution des eaux pluviales: Réduire les impacts des eaux de ruissellement en milieu urbain et axes routiers</i>	Communes Communauté d'agglo des 2 Rives de Seine EPAMSA Conseil général	P1	nombre de décanteurs	qualité chimique de la Seine
A.3.	Gestion de l'assainissement autonome (respect de la réglementation, éviter les rejets directs)		P2		
A.3.1.	<i>Gestion des ANC (hors îles) et Raccordement des non raccordés si nécessaire</i>	SPANC Communes	P2	nombre de contrôles effectués	nombre de mise en conformité
A.3.2.	<i>Amélioration de l'assainissement des îles</i>	SPANC Communes	P2	nombre de mises en conformité	Quantité d'EH ne perturbant plus le milieux naturels
A.3.3.	<i>Traitement ou récupération des eaux usées des bateaux de plaisance et établissements flottants recevant le public</i>	Communes	P2	nombre de mises en conformité	Quantité d'EH ne perturbant plus le milieux naturels

Objectif B: Amélioration de la qualité biologique et valorisation écologique des milieux aquatiques					
B.1.	Connaissance, valorisation, renaturation, restauration écologique du fleuve et des milieux associés	SIARH étude SMSO Conseil général Communes CA2RS	P1		Qualité écologique de la Seine et des milieux aquatiques
B.1.1.	Etudes de valorisation écologique		P1	Nombre d'études réalisées	
B.1.2.	Travaux de restauration des berges		P1	Travaux de restauration de berges en ml	
B.1.3.	Travaux de restauration rivière		P1	ml de réouverture	
B.1.4.	Travaux sur étangs et abords, restauration des habitats		P1	Travaux sur ZH surface acquise et/ou surface restaurée nombre d'opération habitat	
B.1.5.	Travaux d'entretien		P1	Travaux d'entretien en ml	
Objectif C: Amélioration de l'état chimique du fleuve					
C.1.	Éviter les rejets de matières dangereuses dans les milieux, les dysfonctionnements du réseau et potentiels de la Station d'épuration via la mise en conformité des rejets d'eaux usées non domestiques (artisanat, PME/PMI, industries)	SIARH Entreprises, Artisanat	P1	nombre d'audits réalisés nombre de sites mis en conformité (arrêtés) nombre de prétraitemts mis en place nombre de dossiers instruits par l'AESN	qualité chimique de la Seine
C.2.	Modification des pratiques en matière d'usage des produits phytosanitaires non agricoles: Réduire les quantités de produits phytosanitaires en milieu urbain (traitement de la voirie et des espaces verts)	Arrêté de rejet du SIARH 0 rejet par temps sec 4 déversements par an efficacité volumique globale du système 95 %	P1	quantité et nature des produits non utilisés	qualité chimique de la Seine
C.3.	Sensibilisation des citoyens à l'utilisation des produits phytosanitaires	Associations Communes Communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine	P1	nombre d'actions de sensibilisation	qualité chimique de la Seine
C.4.	Modification des pratiques agricoles, sensibilisation à l'utilisation d'intrants	Agriculteurs	P1	quantité et nature des produits non utilisés	qualité chimique de la Seine
Objectif D: Gestion globale et cohérente du bassin versant dans l'objectif d'atteinte du bon potentiel					
D.1.	Animation du contrat global et suivi des études	SIARH	P1	Indicateurs animation	
D.2.	Développer une "culture de l'eau" partagée par les parties prenantes sur le territoire du contrat de l'Hautil	SIARH	P1	nombre de parution	bon état
D.3.	Mesurer, orienter et vérifier la pertinence et l'adéquation des actions du contrat	SIARH Communes	P1	réalisation des bilans	bon état
D.4.	Permettre la réappropriation du territoire et de la ressource en eau par les citoyens via l'éducation	SIARH Communes	P2	nombre d'actions pédagogiques et de classes d'eau	bon état